

222C1507
FR0012789949-FS0450

16 juin 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EUROPCAR MOBILITY GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 juin 2022, la société Carval Investors L.P.¹ (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 juin 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUROPCAR MOBILITY GROUP et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte l'apport de la totalité des actions EUROPCAR MOBILITY GROUP détenues par le déclarant dans le cadre de l'offre publique d'achat visant les actions EUROPCAR MOBILITY GROUP initiée par la société Green Mobility Holding S.A².

¹ Contrôlée par CarVal Investors Governance LLC.

² Cf. notamment D&I 222C1484 du 15 juin 2022.